

Organisateurs : Antoine Laugier , Ronan Merot 

Stage grande voie jeunes - Sainte Victoire

15/04/2024

Niveau général de la sortie :

La sortie est ouverte à tous les jeunes de 12 à 18 ans inscrit.es au club

Description de la sortie :

Direction les parois de Provence pour découvrir la grande voie dans une ambiance printanière : de 50 à 200 mètres de paroi, la montagne de la Sainte Victoire sera le terrain de formation du futur de l'escalade française !

Logés dans le super gîte-dortoir-cuisine libre des ouvriers historiques des lieux.

Programme :

- RDV le 14 avril à Aix-en-Provence (trajet en train avec les adultes). Retour le 19 au soir.
- Grimpe à destination.

Transport :

En minibus depuis le lieu de RDV (voir ci-dessus)

Hébergement :

En gîte dortoir à Puylobier. Prévoir draps et serviettes.

Equipement :

Matériel spécifique (possibilité d'emprunter du matériel au club) :

- Un casque d'escalade
- Un baudrier
- Une paire de chaussons d'escalade
- Un système d'assurage

Affaires personnelles :

- Vêtements adaptés à la pratique sportive pour 2 jours
- Polaire et kway, gants, bonnet, écharpe, lunettes de soleil, chaussettes chaudes
- Chaussures adaptées (boue, racines...)
- Trousse de toilette (brosse à dents, serviette de bain, dentifrice, savon...)
- Duvet ou drap de lit (selon ce que fournit le gîte)
- 1 sac à dos

- De quoi transporter 2L d'eau

Ces renseignements sont donnés à titre indicatif, la sortie peut être détournée vers un autre lieu. Les organisateurs sont susceptibles de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions rencontrées sur le terrain, d'obstacles imprévus, de cohésion du groupe et pour d'autres raisons de sécurité. Les participants devront avoir le niveau demandé.

Inscriptions :

- **Nombre de participants** : 11 participant(s) + 1 encadrant(s)
- **Modalités d'inscription** : <https://www.clubalpin-idf.com/blogAide/index.php?post/inscription-sortie>
- **Accord préalable** : Oui
Si cette sortie est avec accord de l'organisateur vous devrez avoir reçu celui-ci pour être inscrit, y compris en la liste d'attente. La demande d'accord s'effectue en ligne lors du processus d'inscription.
- **Assurance annulation** : facultative, voir le détail dans le processus d'inscription. Si vous vous inscrivez dans la sortie à plus d'un mois du départ, vous pouvez souscrire une assurance annulation, voir le détail dans le processus d'inscription.
- **Date de début de validation des inscriptions** : 19/09/2023

Participation aux frais :

- 410 € à régler à l'inscription correspondant aux frais d'inscription

éléments inclus dans les frais d'inscription :

- encadrement professionnel
- frais administratifs,
- logement,
- repas,
- transport

Divers :

- **Assurance annulation** : facultative, voir le détail dans le processus d'inscription. Si vous vous inscrivez dans la sortie à plus d'un mois du départ, vous pouvez souscrire une assurance annulation, Voir conditions : <https://www.clubalpin-idf.com/blogAide/index.php?post/inscription-sortie#annulation-adherent>
- **Annulation par le club** : la sortie pourra être annulée pour divers motifs comme la météo, le contexte sanitaire, un nombre insuffisant de participant, ...

Recommandations générales aux participants :

- Être à jour de cotisation donc assuré et avoir sa carte sur soi.
- Pratiquer un entraînement à la mesure de ses ambitions.
- Vérifier régulièrement ses capacités techniques.
- Participer dans ce sens à des formations progressives.
- Avoir un équipement adapté et en bon état.
- Respecter les décisions prises par les encadrants du groupe.
- Être curieux et attentif à l'environnement

Informations générales à la pratique de l'escalade en extérieur :

Les sites naturels d'escalades peuvent être classés "Sportifs" ou "Terrain d'Aventure".

Les sites classés "Sportifs" sont équipés à demeure selon les normes fédérales d'équipement. (voir FFME)
Les sites classés "terrain d'aventure" ne sont pas équipés selon les normes fédérales d'équipement. Ils peuvent être équipés de manière aléatoire.
Il est important de rester vigilant, un site naturel d'escalade, "Sportif", présente des risques, des dangers.
Les sites classés terrains d'aventure nécessitent une vigilance encore plus grande.

La pratique de l'escalade en extérieur, que ce soit en bloc, en voie d'une longueur ou en grande voie présente des risques qui ne peuvent être réduits à 0.

En d'accident grave

Si un accident grave advient lors de la sortie, il est indispensable d'avertir au plus vite les dirigeants du Club.
Leurs contacts sont disponibles au lien suivant : <https://www.clubalpin-idf.com/contacts-urgence>.